

# L'ÉTHIQUE

## MOTEUR DE NOS ACTIONS

### 1 QUI EST CONCERNÉ ?



Tous les salariés du Groupe



Et plus largement,  
**toutes les parties prenantes :**  
collaborateurs occasionnels  
ou externes, clients, fournisseurs.

### 3 PROCESSUS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS



**Pour le lanceur d'alerte :**

- Confidentialité garantie et anonymat garanti si demandé
- Notification de la réception du signalement
- Information sur l'avancement des investigations et les conclusions



**Pour la cellule de traitement des signalements :**

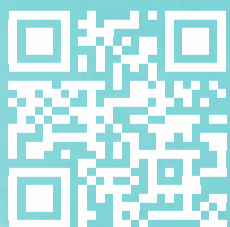
- Analyse de la recevabilité du signalement
- Lancement d'une enquête si nécessaire
- Clôture et archivage du signalement



**Pour les personnes concernées par l'alerte :**

- Garantie de confidentialité et protection des droits (présomption d'innocence,...)
- Information sur l'alerte et sur les conclusions

**VOUS LE PENSEZ,  
DITES-LE**



Toutes les informations  
sur l'alerte éthique

### 2 COMMENT RÉALISER UN SIGNALEMENT ?



**Pour les salariés du Groupe,**

en utilisant tous les canaux habituels :  
hiérarchie, RH, représentants syndicaux,  
Chief compliance officers, responsables  
de contrôle interne, services médicaux,  
comité conformité, éthique et anti-fraude



**Pour les salariés du Groupe  
et les parties prenantes :**

en utilisant l'adresse électronique  
**[safran@alertethic.com](mailto:safran@alertethic.com)** quelle que  
soit votre langue

**À NOTER :**

Anonymat possible sur demande.

